

District de la Vienne**Siège social :**

1 rue François Prat -86000 POITIERS

Accueil :

Tél. : 05.49.61.17.35

Fax : 05.49.61.66.51

Site et E-mail :Site officiel : <http://foot86.fff.fr>Email : district@foot86.fff.fr**Horaires d'ouverture des Bureaux :**

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Mardi : Fermé* /13h30. 17h30

Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Jeudi : Fermé* /13h30. 17h30

Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

N° 427 . Vendredi 3 mai 2019

TOURNOI INTERDISTRICTS

U14 Garçons

des 27 et 28 Avril 2019 à FLOIRAC

**AGENDA de la SEMAINE****Samedi 4 et dimanche 5 mai**23^{ème} journée National 3

¼ finale Coupe N-A Féminine

20^{ème} journée R1-R2-R316^{ème} journée U19 R17^{ème} journée U19 R216^{ème} journée U18 R1-R226^{ème} journée Champ. Nat. U1716^{ème} journée U17 R17^{ème} journée U17 R216^{ème} journée U16 R1-R216^{ème} journée U15 R17^{ème} journée U15 R216^{ème} journée U14 R1-R28^{ème} journée Chp U14/U17 Fem à 116^{ème} journée Chp U14/U17 Fem à 820^{ème} journée D1 à D58^{ème} journée D6 niveaux 1 et 210^{ème} journée FEM11D2-D37^{ème} journée U17/U18D1-U15D1-

U13D1/D2-U11

5^{ème} journée U17/U18D2-U15D2-

U13D3

Mercredi 8 mai

Certification CFF2

Jeudi 9 mai

Commission Sportive à 14h00

Commission Discipline à 17h00

Commission des Jeunes à 17h30

Résultats de la compétition :

- Matches de poule :
 - o Pyrénées Atlantiques . VIENNE : 2 - 0
 - o Dordogne-Périgord . VIENNE : 1 - 1 (4-3 TAB) . *But : Téva BALDONI*
- Demi-finale (entre 3^{ème} poule) :
 - o Creuse . VIENNE : 0 - 4
 - Buts : Quentin DUCROCQ, Yassine OUZAITE et Téva BALDONI (x2)*
- Match de classement (9^{ème} / 10^{ème} place) :
 - o Haute-Vienne . VIENNE : 0 - 2
 - Buts : Claude POUABOUD TCHITOUOLA et Téva BALDONI*

Sommaire

Partenaire	p. 2
Convocation AG	p. 3
Avis aux clubs.....	p. 4
Avis aux arbitres.....	p. 6
Commission Sportive	p. 7
UNAF	p. 18
Informations diverses	p. 21

Partenaire de la semaine



La Qualité pour Tous les Budgets



Rénovation



Pavillons Neufs



**MAISONS
BOUTILLET**

Constructeurs de Maisons Individuelles
depuis 1948

Tel : 05 49 46 37 16

www.maisonsboutillet.fr



CONVOCAATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs de Football du département de la Vienne, vous êtes prié(e)s d'assister ou de vous faire représenter par un membre du bureau de votre club dûment mandaté à l'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Vienne de Football qui aura lieu le :

Vendredi 31 Mai 2019 à 19h00
A Civray (salle La Margelle)

Les représentants des clubs seront accueillis à partir de 18h30.

Ordre du jour provisoire :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
2. Accueil des participants par le Président du District, le Maire de la commune, le Président du club
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Financière du 30/11/2018 à Quinçay
4. Discussion et vote des rapports de la Secrétaire Générale et des commissions
5. Allocution du Président du District de la Vienne de Football
6. Etude des vœux retenus
7. Présentation des modifications des Statuts
8. Présentation et vote des :
 - règlements des compétitions Jeunes et Féminines
 - règlements spécifiques : Statut de l'Arbitrage . Discipline . Arbitre assistant bénévole* applicables à compter de la saison 2019 / 2020
9. Application du carton blanc sur toutes les compétitions départementales (Séniors . Jeunes - Féminines)
10. Présentation et vote du budget prévisionnel
11. Intervention des personnalités
12. Questions diverses
13. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire



AVIS AUX CLUBS

Inscription à la Journée Nationale des Débutants du 25 mai 2019 Dossier à retourner avant le samedi 18 mai 2019

La Journée Nationale des Débutants « Bernard DELCAMPE » aura lieu le Samedi 25 Mai 2019 au Stade Maurice Girault de Ligugé.

Vous trouverez dans « Informations diverses » du présent journal, la répartition des équipes et le formulaire d'inscription (à retourner au District, par retour de mail, **avant le samedi 18 Mai 2019**).

Prise de licence dématérialisée et cotisation en ligne

Dans sa démarche d'innovation continue, la **Fédération Française de Football** a à cœur de proposer à ses clubs de **nouveaux services digitaux** qui leur facilitent la vie et leur permettent de **réduire les charges administratives**.

PRISE DE LICENCE DEMATERIALISEE

Depuis la saison 2017/2018, les clubs peuvent profiter du **service de dématérialisation des demandes de licences** qui permet aux adhérents de remplir **leur formulaire de demande de licence directement en ligne** (renouvellements et nouvelles demandes pour les joueurs amateurs et dirigeants).

COTISATION EN LIGNE

Depuis la saison 2018/2019, les clubs utilisant la dématérialisation des demandes de licences peuvent également proposer aux adhérents qui le souhaitent de payer leur cotisation en ligne par Carte Bancaire !

Ces 2 services permettent de diminuer les charges administratives des clubs.

Afin de bien expliquer les avantages de ces 2 services pour les clubs : <https://www.fff.fr/e/licence-dematerialisee-cotisation-en-ligne/>

FINALES Challenge des Réserves et Coupe Jolliet Rousseau

Le District de la Vienne recherche un site (4 vestiaires joueurs . 2 vestiaires arbitres . 1 tribune si possible) pour l'organisation des finales du Challenge des Réserves et Jolliet Rousseau prévues **le dimanche 16 juin 2019**.

Les clubs intéressés doivent se manifester **avant le vendredi 10 mai 2019**.

Rassemblements à destination des jeunes filles âgées de 5 à 9 ans (U6F - U10F)

A quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du Monde Féminine, la Commission Féminine et de Féminisation du District, en relation avec les Conseillers Techniques, propose pour cette fin de saison des rassemblements à destination des jeunes filles âgées de 5 à 9 ans (U6F - U10F).

Ces plateaux seront l'occasion de faire jouer entre filles, ces petites souvent isolées dans leurs clubs et pratiquant habituellement en mixité !

Vous pourrez aisément apporter votre soutien à cette opération en incitant les jeunes filles à venir participer en nombre à ces manifestations, dont voici les dates :

- samedi 11 mai : MONTMORILLON - 10h30 / 12h00
- samedi 25 mai : LIGUGE (Journée Nationale U6/U9) (horaires à confirmer)

Nous comptons sur vous pour relayer au mieux cette information auprès des éducateurs et des parents, pour faire de ces journées des moments inoubliables pour ces demoiselles et importants pour le développement du football d'animation féminin.

**PERMANENCE DES ARBITRES**

Permanence des arbitres (06 43 06 88 53)

En cas de forfait, passé ce délai, les clubs devront prévenir l'arbitre désigné par courriel sur sa messagerie personnelle indiquée dans Footclubs avec copie au club adverse et au District.



AVIS AUX ARBITRES

Réunion de fin de saison des Arbitres Vendredi 17 mai 2019

Vous êtes convoqués, le **Vendredi 17 mai 2019 à partir de 18h30** au restaurant « l'Atelier » Le Grand Large, 10 rue du Clos Marchand à POITIERS, par la CDA qui organise sa réunion annuelle de fin de saison à 19h00 précises.

Veillez confirmer votre présence (ou pas) et votre participation à la terrine (ou pas), **avant le 11 mai**, à l'aide du lien Doodle suivant : <https://doodle.com/poll/5ua27yhc74yxga98>

Renouvellement de la licence « Arbitre » district 2019/2020

Vous avez reçu par mail les documents nécessaires pour votre renouvellement de licence arbitre 2019/2020. Merci de prendre connaissance des nouvelles décisions pour les examens de votre prochain dossier médical.

Les arbitres peuvent, dès à présent, **télécharger** leurs dossiers sur le site du District (rubrique « Documents » - « Documents généraux » - « Arbitrage »), les compléter et nous les **transmettre dès que possible et avant le :**

- 15 juillet 2019 : fiche de renseignements arbitres district
- 31 août 2019 : dossier médical 2019/2020

La demande de licence 2019/2020 est à réclamer auprès de votre club (merci de la compléter et de la redonner au club pour saisie).

Vos dossiers médicaux antécédents vous seront remis à la réunion de fin de saison du vendredi 17 mai au restaurant l'Atelier.

CONSIGNES ADMINISTRATIVES

RAPPORTS :

Les rapports d'arbitrage sont à saisir sur votre compte « Mon Espace FFF ».

Un mode opératoire sur les rapports d'arbitrage est disponible sur :

- le site du District, rubrique « Documents » - « Documents généraux » - « Arbitrage » : **Dématérialisation des rapports arbitrage et délégation**
- votre Espace FFF

Un outil d'aide à la **rédaction d'un rapport disciplinaire** est disponible sur :

- le site du District, rubrique « Documents » - « Documents généraux » - « Arbitrage » : **Aide à la rédaction d'un rapport d'arbitrage**
- votre Espace FFF

Planning prévisionnel de la saison 2018/2019

- Vendredi 10 mai : prépa-Ligue
- Mardi 14 mai : CDA plénière n°7
- **Vendredi 17 mai : réunion de fin de saison des arbitres**

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI à partir de 17h30 jusqu'au SAMEDI MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations de ~~astreinte~~ **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au SAMEDI MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du samedi midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant. Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres **d'adresser des mails au District** (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du jeudi 02 mai 2019
Procès-verbal n° 36

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean-Louis OLIVIER et François PAIREMAURE
Excusés MM. Didier DANIEL et Roger GAULT.

Approbation du PV n° 35 sans modification

RAPPEL IMPORTANT : la Commission ne peut pas répondre aux courriels qui lui parviennent de messageries personnelles. Seule la messagerie Zimbra est le moyen d'échange officiel.

RAPPEL IMPORTANT

Article 26.C.2.c Participation aux rencontres

Équipes Réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat Régional ou Départemental.

Enfin les joueurs, ayant disputé l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour avec une équipe supérieure du club ou toute autre rencontre officielle se déroulant à l'une de ces dates, ne peuvent participer à un championnat régional ou départemental avec une équipe inférieure du club.

- Il faut considérer que l'on ne parle que de journées de championnat.
- une journée de coupe intercalée n'entre pas en compte
- les joueurs ayant pris part à l'avant dernière journée de championnat ne peuvent pas participer avec une équipe réserve lors de la dernière journée de championnat.

TROPHEES des COUPES et CHALLENGES

La Commission demande aux clubs de rapporter au District les trophées des Coupes et Challenges avant le mercredi 29 mai 2019

- Coupe Louis David : **Fleuré**
- Coupe André Tassin : **Buxerolles**
- Challenge Marcel Renaudie : **Buxerolles**

FINALES - Challenge des Réserves - Coupe Jolliet-Rousseau

Finales prévues le dimanche 16 juin 2019

14h : Challenge des Réserves
16h : Coupe Jolliet-Rousseau

La Commission recherche un site pour l'organisation de ces deux finales.
(4 vestiaires joueurs . 2 vestiaires arbitres . 1 tribune si possible)

Les clubs intéressés doivent se manifester avant le vendredi 10 mai 2019



DATES DE REPORTS DES JOURNEES DE COMPETITIONS NON-JOUEES

SAISON 2018 / 2019

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNEES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES					
Départemental 1 Féminines	J 10 : 03 février 2019	5 mai 2019					
Départemental 1 Féminines	J 18 : 28 avril 2019	19 mai 2019					
Départemental 2 et 3 Féminines	J 01 : 03 février 2019	5 mai 2019					
Départemental 2 et 3 Féminines	J 10 : 5 mai 2019	19 mai 2019					
SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	Motif	à jouer le
4	C	13	10/02/19 remis 31/03/20	20695101	Poitiers Gibauderie (1) Chasseneuil St Georges (2)	Décision de l'arbitre : Traçage effacé	19/05/19

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un joueur suspendu (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86	Jaunay Clan	Poitiers 3 cités
Antoigné	La Pallu	Poitiers Asac
Avanton	Latillé	Poitiers Baroc
Beaumont St Cyr	Lavoux-Linières	Poitiers Cep 1892
Brion St Secondin	Leignes sur Fontaine	Poitiers Gibauderie
Buxerolles	L'Envigne	Poitiers Portugais
Châtelleraut Portugais	Ligugé	Rouillé
Chaunay	Loudun	Smarves
Chauvigny	Marigny St Léger	St Genest d'Ambière
Couhé	Mignaloux Beauvoir	Thuré Besse
Coussay les Bois	Migné Auxances	Usson L'Isle
Fontaine le Comte	Montamisé	Valdivienne
GJ Foot Sud 86	Montmorillon	Verrières
GJ Foot Val Vert	Neuville	Vouillé
GJ Vallées du Miosson	Ozon	

DEPARTEMENTAL 3

Match n° 20694477 : Cernay (1) È Châtelleraut Portugais (2) en poule A du 28/04/19

FMI bloquée, courriel du club de Cernay (28/04/19 à 21h34)

La Commission demande à l'arbitre officiel de la rencontre M. OBIN Jean-Pierre pour le jeudi 09 mai 2019 :

- Les éventuelles sanctions et blessures.
- Le score de la rencontre.

La Commission demande aux deux clubs pour le jeudi 09 mai 2019 :

- La composition de leur équipe (numéro de maillot . numéro de licence . nom et prénom)
- Les éventuelles sanctions et blessures.
- Le nom du capitaine
- Le nom des arbitres assistants et du délégué
- Le score de la rencontre.

**Dossier en instance.****Match n° 20694489 : Cernay (1) È Marigny St Léger (1) en poule A du 12/05/19**

Demande du club de Cernay (28/04/19 à 18h21) pour désigner 3 arbitres sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, les 2 arbitres assistants seront à la charge du club de Cernay.

Match n° 20694735 : Brion St Secondin (2) È Nieuil l'Espoir (2) en poule C du 14/04/19

FMI non parvenue et rapport FMI non reçu à ce jour.

Courriels du club de Brion St Secondin (29/04/19 à 19h45 et 30/04/19 à 10h22) qui fournit la composition de son équipe ainsi que les renseignements demandés.

Courriel du club de Nieuil l'Espoir (30/04/19 à 10h12) qui fournit la composition de son équipe ainsi que les renseignements demandés.

Feuille de match établie par le District

Dossier classé.

DEPARTEMENTAL 4**Match n° 20694871 : Loudun (2) È St Léger de Montbrillais (1) en poule A du 27/04/19.****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Loudun (2) d'un joueur (licence n° 2544469141) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- description sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Loudun lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 16/05/19, terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 20695003 : Bonneuil Matours / Archigny (1) È Vicq sur Gartempe (2) en poule B du 27/04/19

Courriel de confirmation de réserve du club de Bonneuil Matours (29/04/19 à 23h22).

Réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Vicq sur Gartempe pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de 3 joueurs ayant joué plus de 7 matchs avec une équipe supérieure du club de Vicq sur Gartempe (5 dernières journées, cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match).

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant après vérification des feuilles de match de l'équipe de Vicq sur Gartempe (1) évoluant en Départemental 1 et sur la participation de plus de 3 joueurs à plus de 7 matchs en équipe supérieure dans les 5 dernières journées.

Considérant que seuls deux joueurs (Fabien LE BRETON et Sébastien COLLET) ont participé respectivement à 9 et 19 matchs (championnat et coupes).

Considérant que **l'équipe de Vicq sur Gartempe (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions réglementaires.

Par ces motifs, dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (38") seront débités au club de Bonneuil Matours.

Dossier classé.

Match n° 20695004 : Dissay (1) È Availles en Châtelleraut (2) en poule B du 28/04/19

Courriel du club de Dissay (29/04/19 à 00h27) signalant une erreur sur le nom du blessé sur la feuille de match : le joueur n° 13 Benjamin BERGEON de Dissay au genou droit (au lieu Maxime BOURGOUIN)

Feuille de match modifiée par le District.

Dossier classé.

Match n° 20695144 : Chasseneuil St Georges (2) È Migné Auxances (3) en poule C du 04/05/19

Demande du club de Migné Auxances (24/04/19 à 15h39) pour désigner 3 arbitres sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, les 2 arbitres assistants seront à la charge du club de Migné Auxances.

**DEPARTEMENTAL 5****Match n° 20695400 : Mouterre / 3 Moutiers (1) È St Genest (2) en poule A du 27/04/19**

Courriel du club de St Genest (26/04/19 à 21h46)
2^{ème} forfait de l'équipe de St Genest (2) (sans déplacement)
Amende de 31" au club de St Genest.

Match n° 20695401 : Thuré Besse (2) È ASM (2) en poule A du 27/04/19

Courriel du club de Thuré Besse (28/04/19 à 17h45) signalant la non clôture par l'arbitre officiel de la rencontre sur la tablette pour un problème de mot de passe.

La Commission demande à l'arbitre officiel de la rencontre M. SOILIHAI Baihak pour le jeudi 09 mai 2019 la confirmation:

- Des éventuelles sanctions et blessures.
- Des remplacements
- Du score de la rencontre.

La Commission demande aux deux clubs pour le jeudi 09 mai 2019 :

- La composition de leur équipe (numéro de maillot . numéro de licence . nom et prénom)
- Le nom du capitaine

Dossier en instance.

Match n° 20695674 : Bonnes (1) È La Trimouille (1) en poule C du 12/05/19

Courriel du club de Bonnes (01/05/19 à 13h46) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).

Match n° 20695793 : Brux (1) È St Maurice Gençay (2) en poule D du 28/04/19

Courriels du club de St Maurice Gençay (29/04/19 à 15h44) et de l'arbitre officiel de la rencontre M. Franck RONDELLOT (30/04/19 à 09h56) signalant que la rencontre n'a pas pu se dérouler car le terrain n'était pas tondu.

Le club de Brux n'ayant pas tout mis en %uvre pour que la rencontre puisse se disputer, la Commission donne **match perdu par pénalité à l'équipe de Brux (1)** avec 0 but à 3 pour en donner le gain à l'équipe de St Maurice Gençay (2) avec 3 buts à 0.

Amende de 32" au club de Brux.

Dossier classé.

Match n° 20695928 : Vouneuil sous Biard (2) È Poitiers Cep 1892 (2) en poule E du 28/04/19

Courriel de confirmation de réserve du club de Vouneuil sous Biard (29/04/19 à 14h08).

Réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Poitiers Cep 1892 pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de 3 joueurs ayant joué plus de 7 matchs avec une équipe supérieure du club de Poitiers Cep 1892 (5 dernières journées, cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match).

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant après vérification des feuilles de match de l'équipe de Poitiers Cep 1892 (1) évoluant en Départemental 3 poule C et sur la participation de plus de 3 joueurs à plus de 7 matchs en équipe supérieure dans les 5 dernières journées.

Considérant que seuls deux joueurs (Anas LAMTI et Amans MOREL) ont participé respectivement à 11 et 10 matchs (championnat et coupes).

Considérant que **l'équipe de Poitiers Cep 1892 (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions réglementaires.

Par ces motifs, dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (38") seront débités au club de Vouneuil sous Biard.

Dossier classé.

De plus, courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. GABLIN Adrien (28/04/19 à 18h43 signalant la prise en charge par les pompiers du joueur blessé de Poitiers Cep (LAMTI Anas)

Feuille de match modifiée par le District.

Dossier classé.

Match n° 20695934 : Poitiers Cep (2) È Béruges (2) en poule E du 05/05/19**Match n° 20695941 : Latillé (1) - Poitiers Cep (2) en poule E du 12/05/19****Match n° 20695881 : Poitiers Cep (2) È Biard (2) en poule E du 26/05/19**

Demande du club de Poitiers Cep (25/04/19 à 14h37) pour désigner 1 arbitre sur les rencontres en rubrique.

Demande transmise à la CDA (selon les disponibilités des arbitres).



DEPARTEMENTAL 6 Niveau 1

Match n° 21255172 : Monthoiron (1) È Châtelleraut Réunionnais (1) en poule C du 12/05/19

Courriel du club de Monthoiron (01/05/19 à 19h09) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la CDA compte-tenu des circonstances.

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre assistant seront à la charge des clubs.

DEPARTEMENTAL 6 Niveau 2

Modifications

Afin d'apporter un peu plus de souplesse dans le déroulement du championnat de Départemental 6 Niveau 2 les modifications suivantes sont apportées :

- les forfaits seront comptabilisés mais il n'y aura pas de forfait général au-delà du 2^{ème} forfait,
- les forfaits seront amendés à partir du 3^{ème} forfait,
- les matchs non joués au 26/05/19 (dernière journée de championnat) seront donnés perdus par forfait à l'équipe qui a demandé le report (ou aux 2 équipes en cas d'accord des deux clubs).

SAISON 2018 - 2019 : MATCHS de CHAMPIONNAT REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Equipes	si match non joué le 26/05/19 perdu à	Report possible le
6 Niv. 2	A	1	03/02/19 remis 17/03/19	21255313	Sammarcolles (1) / ASM (3)	ASM (3)	19/05/19
6 Niv. 2	B	1	03/02/19 remis 17/03/19	21255344	Coussay les Bois (3) / Buxeuil (2)	Coussay les Bois (3)	19/05/19
6 Niv. 2	F	4	10/03/19	21255471	La Ferrière Magné (2) / Rouillé (3)	La Ferrière Magné (2)	19/05/19

Match n° 21255346 : Buxeuil (2) È St Rémy sur Creuse (1) en poule B du 10/02/19 remis le 31/03/19

Feuille de match non reçue à ce jour. Résultat non saisi par le club de Buxeuil.

La Commission demande aux deux clubs pour le jeudi 09 mai 2019 :

- La composition de leur équipe (numéro de maillot . numéro de licence . nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Le résultat de la rencontre

Dossier en instance.

CHAMPIONNAT FEMININ

Match n° 20737132 : Parthenay Viennay / Châtillon (1) È Fontaine le Comte (1) en Départemental 1 du 09/12/18 remis le 28/04/19

Courriel du club de Fontaine le Comte (27/04/19 à 08h40)

1^{er} forfait de l'équipe de Fontaine le Comte (1) (sans déplacement)

Amende de 31" au club de Fontaine le Comte.

Match n° 21281713 : Dissay (1) È Montmorillon / Fleuré / Vernon (1) en Départemental 8 du 28/04/19

Courriel de confirmation de réserve du club de Dissay (29/04/19 à 00h49).

Réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueuses du club de Montmorillon pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de 3 joueuses ayant joué plus de 7 matchs avec une équipe supérieure du club de Montmorillon (5 dernières journées, cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match).

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant après vérification des feuilles de match de l'équipe de Montmorillon / Fleuré / Vernon (1) évoluant en Départemental 1 et sur la participation de plus de 3 joueuses à plus de 7 matchs en équipe supérieure dans les 5 dernières journées.

Considérant que seules deux joueuses (Lucile BEAUFIEGUEAU et Laura GAUTHIER) ont participé respectivement à 20 et 16 matchs en équipe supérieure (championnat et coupes).



Considérant que l'équipe de **Montmorillon / Fleuré / Vernon (2)** n'est pas en infraction avec les dispositions réglementaires.

Par ces motifs, dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (38") seront débités au club de Dissay.

Dossier classé.

Match n° 21281742 : Vouneuil sur Vienne / Senillé St Sauveur (1) È La Chapelle Bâton / Usson L'Isle (2) en Départemental 3 poule B du 28/04/19

Courriel du club de La Chapelle Bâton (24/04/19 à 23h32)

2^{ème} forfait de l'équipe de La Chapelle Bâton / Usson L'Isle (2) (sans déplacement)

Amende de 31" au club de La Chapelle Bâton.

Match n° 21281744 : Lusignan (2) È Poitiers Gibauderie (1) en Départemental 3 poule B du 28/04/19

Courriel du club de Lusignan (29/04/19 à 13h38) signalant la blessure de la joueuse Lisa VIGNAUD (cheville gauche).

Feuille de match modifiée par le District.

Dossier classé.

COUPE TASSIN

COUPE TASSIN : 1/4 de Finale le 19/05/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
12	CHÂTELLERAULT SO (1)	R1A	CHAUVIGNY (2)	R2C		A
13	NEUVILLE (1)	R1A	MIGNE AUXANCES (1)	R2C		B
14	MONTMORILLON (2)	R3C	LIGUGE (1)	R2A		C
15	BUXEROLLES (1)	R2C	NAINTRE (1)	R2A		D

COUPE TASSIN : 1/2 Finales le 02/06/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
16	Vainqueur match A		Vainqueur match D			X
17	Vainqueur match C		Vainqueur match B			Y

COUPE TASSIN : Finale le 15/06/19 à 17h

18	Vainqueur match X		Vainqueur match Y			
----	-------------------	--	-------------------	--	--	--



COUPE LOUIS DAVID

COUPE LOUIS DAVID : 1/4 de Finale le 19/05/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
137	NEUVILLE (2)	D1	ANTRAN (1)	D1		A
138	AVAILLES en CHATEL (1)	D2A	L'ENVIGNE (1)	D2A		B
139	ST BENOIT (2)	D3B	BRION - ST SECONDIN (1)	D2B		C
140	USSON . L'ISLE (1)	D2B	NIEUIL L'ESPOIR (1)	D1		D

COUPE LOUIS DAVID : 1/2 Finales le 02/06/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
141	Vainqueur match D		Vainqueur match B			X
142	Vainqueur match C		Vainqueur match A			Y

COUPE LOUIS DAVID : Finale le 15/06/19 à 20h

143	Vainqueur match Y		Vainqueur match X		
-----	-------------------	--	-------------------	--	--

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

Match n° 213395396 : Jardres (1) È Sommières St Romain (1) du 21/04/19

Rapport de l'arbitre officiel de la rencontre M. MAINGUENEAU Jonathan signalant la blessure du joueur de Jardres WOKEKE Thomas (Cheville gauche)

Feuille de match modifiée par le District.

Dossier classé

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU : 1/4 de Finale le 19/05/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
70	SOMMIERES ST ROMAIN (1)	D4D	CROUTELLE (1)	D5F		A
71	CHATAIN (1)	D4D	ADRIERS (1)	D4D		B
72	MONCONTOUR (1)	D4A	AVANTON (1)	D4A		C
73	BONNEUIL MATOURS / ARCHIGNY (1)	D4B	POITIERS GIBAUDERIE (1)	D4C	30/05/19	D

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU : 1/2 Finales le 02/06/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
74	Vainqueur match C		Vainqueur match A			X
75	Vainqueur match B		Vainqueur match D			Y

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU : Finale le 16/06/19

76	Vainqueur match X		Vainqueur match Y		
----	-------------------	--	-------------------	--	--



CHALLENGE des RESERVES

Match n° 21195616 : Ozon (2) È Jaunay Clan (2) du 27/01/19 remis le 24/02/19

Courriels du club d'Ozon (09/03/19 à 00h17 et 15/03/19 0 23h02)

La Commission a pris note du rapport de l'arbitre M. RENOUX Philippe (27/02/19 à 21h14) dans le PV n° 28 du 06/03/19 mais ne pouvait traiter le dossier sans la confirmation du club concerné.

Après avis du Bureau du Comité de Direction, la Commission confirme qu'elle ne pouvait traiter le dossier sans la confirmation du club concerné.

Dossier transmis à la Commission de l'Arbitrage.

Dossier classé.

CHALLENGE des RESERVES : 1/4 de Finale le 19/05/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
83	NEUVILLE (3)	D4A	NIEUIL L'ESPOIR (2)	D3C		A
84	VIVONNE (2)	D5D	ACG FOOT SUD 86 (2)	D4D		B
85	BEAUMONT ST CYR (3)	D3B	MIGNE AUXANCES (3)	D4C		C
86	JAUNAY CLAN (2)	D5F	SEVRES ANXAUMONT (2)	D4B		D

CHALLENGE des RESERVES : 1/2 Finales le 02/06/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
87	Vainqueur match D		Vainqueur match C			X
88	Vainqueur match A		Vainqueur match B			Y

CHALLENGE des RESERVES : Finale le 16/06/19

89	Vainqueur match Y		Vainqueur match X			
----	-------------------	--	-------------------	--	--	--



CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : 1/4 de Finale le 19/05/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
61	CHATEL REUNIONNAIS (1)	D6 N1C	BEAUMONT ST CYR (5)	D6 N1B		A
62	VILLENEUVE (1)	D6 N1C	SOMMIERES / ST ROMAIN (2)	D6 N2E		B
63	VOUZAILLES (1)	D6 N1B	SAVIGNE (1)	D6 N2E		C
64	OUZILLY / COLOMBIERS (1)	D6 N1A	SMARVES (2)	D6 N1E		D

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : 1/2 Finales le 02/06/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
65	Vainqueur match D		Vainqueur match C			X
66	Vainqueur match A		Vainqueur match B			Y

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE : Finale le 15/06/19 à 13h30

67	Vainqueur match X		Vainqueur match Y			
----	-------------------	--	-------------------	--	--	--

COUPE du POITOU

COUPE DU POITOU : 1/4 de FINALE le 12/05/19

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.	résultats	
16	LA CHAPELLE BATON (1)	D1	MONTMORILLON / FLEURE / VERNON (1)	D1		A
17	LIGUGE (1)	D3 A	CENON SUR VIENNE (1)	D1		B
18	PARTHENAY VIENNAY / CHATILLON (1)	D1	VALDIVIENNE (1)	D2		C
19	ST CERBOUILLE (1)	D1	MIGNE AUXANCES (1)	D1		D

CHALLENGE DANSAC

Match n° 21376784 : GJ 3 Vallées 86 (2) È GJ Val de Vonne (2) au 3^{ème} tour poule D du 13/04/19

Courriel de confirmation de réserve du club de Verrières (15/04/19 à 08h26) transformée en réclamation.

Réserve d'après match posée sur la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de GJ Val de Vonne (2), qui ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure.

La Commission,

Reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 34 du 17/04/19 concernant la réserve d'après match requalifiée en réclamation.

Jugeant en première instance,

Considérant que le GJ Val de Vonne a été informé et n'a pas formulé d'observations.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la dernière rencontre de GJ Val de Vonne (1) du 10/04/19 : Stade Poitevin (2) . GJ Val de Vonne (1), qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé au dernier match de l'équipe supérieure précitée.

Considérant que l'équipe de GJ Val de Vonne (2) **n'est pas en infraction** avec les dispositions réglementaires.

Par ces motifs dit la réclamation non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réclamation (38") seront débités au GJ 3 Vallées 86.

Dossier classé.



RESERVES NON CONFIRMÉES

Match n° 20694345 : Nouaillé (2) . Montmorillon (3) en Départemental 2 poule B
 Match n° 20695005 : Montamisé (2) . St Julien l'Arçs (2) en Départemental 4 poule B du 28/04/19
 Match n° 20695006 : Naintré (3) . Sèvres Anxaumont (2) en Départemental 4 poule B du 28/04/19
 Match n° 20695134 : Iteuil (1) . Poitiers Gibauderie (1) en Départemental 4 poule B du 28/04/19
 Match n° 20695399 : Coussay (1) . St Léger de Montrillais (2) en départemental 5 poule B du 28/04/19
 Match n° 20695533 : Leigné sur Usseau (2) . Bonneuil Matours / Archigny (2) en départemental 5 poule B du 28/04/19
 Match n° 20696058 : Mirebeau (2) . Chasseneuil St Georges (3) en départemental 5 poule F du 28/04/19.

DIVERS

Courriels des clubs de Coussay et Vicq sur Gartempe :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs de Couhé et Coussay les Bois :

Pris note

Courriels des clubs de Pleumartin et Verrières :

Pris note de leur candidature pour l'organisation des finales du dimanche 16 juin 2019.

Demande de modification des clubs de St Maurice Gençay et Chaunay

La commission ne peut donner son accord au regard des classements actuels.

Réponse sur le prochain PV

Dossier en instance.

NON SAISIE DES RESULTATS

Rencontres des 27 et 28/04/19

- 2^{ème} avertissement :

Départemental 6 : match n° 21255385 : Lavoux-Liniers (2) . Jardres (2) en poule C

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

Rencontres des 27 et 28/04/19

Dossiers en instance :

Départemental 5 : Match n° 20695531 : Châtelleraut Portugais (3) . Buxeuil (1) en poule A
 Rapport FMI et feuille de match à envoyer avant le 09/05/19.

Dossier classé :

Départemental 3 : Match n° 20694474 : Coussay les Bois (1) . Antoigné (1) en poule A
 Courriel de Coussay les Bois (29/04/19 à 10h33) signalant un problème FMI
 Feuille de match papier reçue.

Départemental 4 : Match n° 20695006 : Naintré (3) . Sèvres Anxaumont (2) en poule B
 Rapport FMI et feuille de match papier reçus.

**TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI**

Amende de 24"

Rencontres des 27 et 28/04/19

Match n° 20695402 : Poitiers Gibauderie (2) . Cenon sur Vienne (2) en Départemental 5poule A
Le 29/04/19 à 20h54

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

Prochaine réunion : le jeudi 09 mai 2019 à 14h, sur convocation.

La présidente, Maryse MOREAU.

Le secrétaire, François PAIREMAURE



UNAF 86

Réunion du Mardi 16 avril 2019 Procès-verbal n° 5

Président : M. LAVAUD

Présents : MM. AUGER, BAJOUX, BOUILLEAU, BRISSONET, FAVARD, GROLLEAU, PLAINCHAMP, POHIN et RIVIERE

Excusés : Mme AUBOURG, MM. GALLAS et GALLOT

Invité : M. CHARUAULT Christophe

Invité excusé : M. MOREAU Olivier

Approbation du Procès-Verbal du **Mardi 26 février 2019**.

VIE DE L'AMICALE

L'UNAF 86 :

- présente ses sincères condoléances à la famille de Bernard **SAULE** suite à son décès
- souhaite un prompt rétablissement à Régis **BERLAUD**

L'UNAF 86 compte à ce jour **138** adhérents (+ **25** par rapport à la saison dernière).

FORMATION Secrétaire et Trésorier Samedi 06 Avril 2019 à CAHORS (46)

A. **AUBOURG** et G. **GROLLEAU** n'ont pu participer à cette formation pour raison professionnelle.

REUNION SR NOUVELLE-AQUITAINE Samedi 13 avril 2019 à PAU (40)

MM. **BAJOUX** et **GALLOT** se sont déplacés.

M. **BAJOUX** nous fait un résumé de cette réunion.

Se référer au **PV** de la **SR NOUVELLE-AQUITAINE**.

ASSEMBLEE GENERALE UNAF SR NOUVELLE-AQUITAINE Samedi 22 Juin 2019 à BISCAROSSE (40)

Cette réunion aura lieu à **BISCAROSSE**.

Les médailles Régionales et Nationales seront remises lors de cette Assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE UNAF 86 Vendredi 24 Mai 2019 à 19h00

Elle aura lieu le **Vendredi 24 Mai 2019 à 19h00** à la salle du club House, **Stade de SAINT JULIEN L'ARS**.

Les invitations vont être envoyées à toutes les composantes du Football.

Les vérificateurs aux comptes seront Mme **PLAINCHAMP** Elina et M. **DUPUIS** Bruno.



CONGRES UNAF NATIONALE Du 30 Mai au 01 Juin 2019 à EVIAN (74)

MM. **GALLOT** Patrick, **LAVAUD** Marc et son épouse, **PRISCOGLIO** Thomas se déplaceront à ce Congrès.

Il est à noter que la **Section Régionale** offre sa place à M. **PRISCOGLIO** Thomas comme représentant JA .

TRESORERIE

M. **GROLLEAU** Gilles nous fait un compte rendu de la trésorerie.

JURIDIQUE et DISCIPLINE

JURIDIQUE :

Dossier Fabrice MIGNON : le dossier est **en cours**.

Les intérêts civils pour l'UNAF Nationale qui devaient avoir lieu dernièrement ont été reportés courant Juin.

MAITRE FARINE nous communiquera la date afin que M. **RIVIERE** Patrick puisse assister à l'audience du Tribunal Correctionnel de POITIERS.

Deux nouveaux dossiers ont été ouverts suite aux agressions suivantes :

Création des alertes agressions et ouverture de dossier juridique.

- M. **ANGIBAUD** Jérôme : dossier validé par le CDN UNAF NATIONALE.

Il est à noter que M. **BUQUET** Ruddy, Arbitre National F1 et UEFA, a pris contact avec Jérôme pour lui apporter tout son soutien.

- M. **CHARUAULT** Christophe : en attente de validation par le CDN UNAF NATIONALE.

Arbitre des Deux-Sèvres, adhérent UNAF 86, le dossier sera pris en charge par un avocat du département 79.

Toutes les composantes du football ont pris contact avec Jérôme et Christophe. Dépôt de plainte.
Notre avocate, **Maître FARINE** est avisée des faits.

DISCIPLINE :

M. FOURNIER Teddy fait part à l'UNAF 86 de l'arrêt de son match en D5 COUHE VS ROUILLE le dimanche 14 avril 2019.

CHALLENGE DE L'ARBITRAGE

La **SD 86** participera au Challenge de l'arbitrage.

FACEBOOK

FACEBOOK :

Nota Bene :

É Lors de match de football en championnat départemental ou régional, un **trio Unafiste** peut envoyer une photo pour une parution sur la **page FACEBOOK**.

É **En cas d'agression, l'arbitre peut contacter le Délégué Juridique, Monsieur Patrick RIVIERE, dans la rubrique « appeler maintenant ».**

Un simple clic, vous mettra en relation avec lui.



BOUTIQUE UNAF

Jeu de drapeaux (basique) : 35,00 "

-

Fanion : 5,00 "

QUESTIONS DIVERSES

M. RIVIERE Patrick a représenté la SR UNAF Nouvelle Aquitaine au HAILLAN (86) à la réunion préparatoire de la saison 2019/2020 pour la Formation Initiale des Arbitres qui se déroulera sur plusieurs sites de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

La SD 86 a reçu un don de 46" de M. LASSEPT Eric, un arbitre UNAFISTE des LANDES qui a officié en assistant D1 le 13 avril 2019.

M. POHIN Patrick a accompagné Mlle PLAINCHAMP Elina à la Commission de Discipline de la LIGUE à PUYMOYEN.

Le Secrétaire de séance
Patrick RIVIERE

AGRESSION, quoi faire ? En cas d'agression ! MARCHE A SUIVRE

Je suis agressé :

- 1 - **J'ARRÊTE IMPÉRATIVEMENT** la rencontre.
- 2 - **J'IDENTIFIE** le (ou les) **AUTEUR(S) CONCERNÉ(S)**.
- 3 - **JE FAIS** appel aux **SERVICES de POLICE/GENDARMERIE 17** et/ou **POMPIERS 18 È 112**.
- 4 - **JE RECCUEILLE** les **IDENTITES** et **TELEPHONES** des témoins.
- 5 - **JE REMPLIS, si possible, la F.M.I. ou la feuille de match papier en relatant les faits** (moment et circonstances de l'agression, identification du (ou des) agresseur(s), mentionner sur l'annexe seulement les faits, ne pas oublier d'indiquer « **RAPPORT SUIT** », ò).
- 6 È **JE PRENDS** des photos de la feuille de match ou FMI, avec la composition de l'équipe
Vous aurez la possibilité d'avoir toutes les informations de la FMI sur votre compte FFF.
- 7 - **JE QUITTE** le stade en me faisant raccompagner à mon véhicule par la Police (si je l'ai appelée), par un dirigeant ou toute(s) autre(s) personne(s) de club.
- 8 - **J'APPELLE** mon **DELEGUE JURIDIQUE** pour **l'informer de mon agression et lui demande de l'accompagner DANS LA DEMARCHE** du dépôt de plainte.
- 9 - **JE CONSULTE** un **MEDECIN (Urgence CHU ou médecin traitant)** qui me prescrira ou non une éventuelle **ITT** (Interruption Temporaire de Travail),
JE FAIS PHOTOGRAPHER les traces de mes blessures (je les joindrais à mon rapport). Un médecin psychologue peut être mis à votre disposition par l'**UNAF Nationale**.
- 10 - **JE DEPOSE PLAINTE**, je précise à l'officier de police judiciaire que :
Je suis une personne chargée d'une « **MISSION DE SERVICE PUBLIC** » en vertu de la **Loi LAMOUR n° 2006-1294 du 23 octobre 2006** (Ceci est une circonstance aggravante).
Je lui transmets les informations (Match concerné avec horaire, lieu, nom des équipes et numéro de match, Numéro de licence).
Je lui **relate les faits avec précision**, je lui **déclare tout effet personnel dégradé** (montre, lunettes, véhicule, vêtement(s), ò).
Je lui **donne les identités** des **témoins** avec leur **numéro de téléphone**.
Je **dépose plainte contre** le ou les **auteurs identifiés** et je me constitue partie civile au nom de l'UNAF
Je demande impérativement le récépissé de dépôt de plainte

Délégué Juridique DEPARTEMENTAL ET REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE
Patrick RIVIERE 06 83 11 43 64

Délégué Juridique Adjoint
Guy BOUILLEAU 06 40 19 12 45



INFORMATIONS DIVERSES



Journée Nationale des Débutants « Bernard DELCAMPE »

Samedi 25 Mai 2019,
Stade Maurice Girault de Ligugé

Nom du club (ou groupement) :

.....

Nom du RESPONSABLE (N° de téléphone et adresse mail) :

.....

.....

Plateaux U6 – U7 – Foot à 4 x4
Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager :
 FILLES ou GARCONS ou MIXTE

Plateaux U8 – U9 – Foot à 5 x5
Nombre d'équipe(s) que vous souhaitez engager :
 FILLES ou GARCONS ou MIXTE

Document à retourner au siège du District à district@foot86.fff.fr
AVANT Le Samedi 18 Mai 2019



*LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*





REPARTITION "JOURNEE NATIONALE U6-U7-U8-U9"



		MATIN	A-M
	ANTOIGNE		X
	A.S.M		X
	AVAILLES EN CHATELLERAULT		X
AVANTON / CISSE	AVANTON		X
	CISSE		X
BOIVRE SPORTING / LAVASSEAU / LATILLE	BOIVRE SPORTING		X
	LATILLE		X
BONNEUIL MATOURS / VOUNEUIL-sur-VIENNE	BONNEUIL MATOURS		X
	VOUNEUIL SUR VIENNE		X
	BUXEROLLES	X	
	CENON SUR VIENNE		X
	CHAMPIGNY LE ROCHEREAU		X
	CHASSENEUIL ST GEORGES		X
	CHAT. OZON		X
	CHAT. PORTUGAIS		X
	CHAT. SOC		X
	DISSAY		X
	FONTAINE LE COMTE	X	
G.J 3 VALLEES 86	CIVAUX	X	
	BOURESSE	X	
	MAZEROLLES / LUSSAC-les-CHATEAUX	X	
	LHOMMAIZE	X	
	SILLARS	X	
	VERRIERES	X	
G.J AVENIR 86	LES ORMES		X
	BUXEUIL		X
	OYRE / DANGE		X
	ST REMY S/ CREUSE		X
	LEIGNE S/ USSEAU		X
G.J CAP OUEST	ANTRAN		X
	ASPTT	X	
	BIARD	X	
G.J FOOT SUD 86	BAROC	X	
	PAYROUX	X	
	PRESSAC	X	
	SAVIGNE	X	
	ST SAVIOL	X	
	LA CHAPELLE BATON	X	
	CHARROUX MAUPREVOIR	X	
ACG FOOT SUD 86	X		
	CHAMPAGNE ST HILAIRE	X	
	SOMMIERES / ST ROMAIN	X	



G.J VAL de CLOUERE	MAGNE	X	
	ST MAURICE GENCAY	X	
	SOMMIERES DU CLAIN	X	
	LA FERRIERE AYROUX	X	
	BRION ST SECONDIN	X	
G.J VAL DE GARTEMPE ET CREUSE	PLEUMARTIN		X
	LA ROCHE POSAY		X
	COUSSAY LES BOIS		X
G.J VAL VERT	BEAUMONT		X
	MARIGNY		X
G.J VAL de VONNE	LUSIGNAN	X	
	ROUILLE	X	
	SANXAY	X	
	COULOMBIERS	X	
	JAZENEUIL	X	
G.J VALLEES du MIOSSON	NIEUIL L ESPOIR	X	
	MIGNALOUX	X	
	NOUAILLE	X	
	LES ROCHES LA VILLEDIEU	X	
GJ VALLES VIENNE MOULIERE - CHAUVIGNY	BONNES	X	
	CHAUVIGNY	X	
	ST JULIEN	X	
	JARDRES	X	
	SAVIGNY L EVES	X	
	LAVOUX LINIERS	X	
	INGRANDES		X
	JAUNAY CLAN		X
	L'ENVIGNE		X
	LEIGNES SUR FONTAINE	X	
LIGUGE	X		
LOUDUN		X	
MIGNE AUXANCES		X	
MIREBEAU		X	
MONTAMISE	X		
MONTMORILLON	X		
MONTS SUR GUESNES		X	
NAINTRE		X	
NEUVILLE		X	
NORD VIENNE		X	
LA PALLU		X	
POITIERS 3 CITES		X	
POITIERS ASAC	X		
POITIERS ST ELOI	X		
STADE POITEVIN	X		
POITIERS CEP	X		
POUILLE TERCE / FLEURE	X		



QUINCAY / BERUGES	QUINCAY		X
	BERUGES		X
	SAMMARCOLLES		X
SAULGE / LATHUS	SAULGE	X	
	LATHUS	X	
	SEVRES ANXAUMONT	X	
SMARVES / ITEUIL	SMARVES	X	
	ITEUIL	X	
	ST BENOIT	X	
	ST GENEST / CERNAY		X
	ST GERVAIS		X
	SENILLE ST SAUVEUR		X
	ST SAVIN	X	
	SUD VIENNE REG° COUHE	X	
	THURE BESSE		X
	LES 3 MOUTIERS		X
	USSON L'ISLE JOURDAIN	X	
	ADRIERS	X	
	VALDIVIENNE	X	
VIVONNE / CHÂTEAU-LARCHER	VICQ		X
	VENDELOGNE		X
	VIVONNE	X	
	CHÂTEAU-LARCHER	X	
	VOUILLE		X
	VOUNEUIL SOUS BIARD	X	







Bonjour [Token nom club],

Afin de rendre plus facile le suivi administratif de vos licenciés, la Fédération Française de Football vous propose deux services digitaux qui vous permettront de gagner un temps précieux en termes de gestion financière et administrative.

LA PRISE DE LICENCE DÉMATÉRIALISÉE



QUELS AVANTAGES POUR VOTRE CLUB ?

-  **Gain de temps important dans la collecte de pièces** (moins de scan, moins d'allers/retours avec les licenciés)
-  **Facilité de saisie d'informations**
-  **Réduction des charges administratives**
-  **Rapidité du processus**
-  **Ecologique** (suppression des licences en papier)

[EN SAVOIR +](#)

PAIEMENT EN LIGNE DES COTISATIONS POUR VOS LICENCIÉS



QUELS AVANTAGES POUR VOTRE CLUB ?

- 1** **Facilité de suivi des paiements**
- 2** Possibilité de proposer **le paiement en plusieurs fois**
- 3** **Plus besoin de manipuler de l'argent**
- 4** **Gain de temps**
- 5** **Facilite le suivi des dossiers en ligne**
- 6** **Preuve de paiement reçue automatiquement** par email pour les pratiquants.

[EN SAVOIR +](#)

